



MAIRIE DE DOUAI

Offre Ref : 377750

## Un professeur d'art dramatique

Date de publication : 06/06/2017

Date limite de candidature : 01/08/2017

Date prévue du recrutement :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CLASSE NORMALE

## MISSIONS

Descriptif des missions du poste : -enseigne le théâtre aux élèves des classes à horaires aménagés théâtre,  
-enseigne le théâtre en cours d'éveil et d'initiation,  
-veille à inscrire leur enseignement dans une approche transversale vis-à-vis de la musique et de la danse,  
-mette en application le règlement des études et les directives de la direction et participe à la mise en oeuvre du Projet d'Etablissement.

Profil recherché : -aptitudes pédagogiques et artistiques reconnues et/ou titulaires du CA et/ou du grade de Professeur territorial d'enseignement artistique spécialité art dramatique,  
-aptitudes au travail en équipe.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : DOUAI Cedex

Service d'affectation : Conservatoire

Temps de travail : Tps Non Complet : 8 heure(s) 0 minute(s)

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Les candidatures avec lettre de motivation et curriculum vitæ sont à déposer sur le site de la ville de Douai dans l'onglet :

La Mairie / Offre d'emploi / Déposez votre candidature /Référence de l'annonce / CONS\_Thea\_000059\_2907

Informations complémentaires : Pour plus de renseignements, les candidats intéressés peuvent se rapprocher de Monsieur Frédéric BOULARD, Directeur du conservatoire à rayonnement régional au 03 27 88 39 14.

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.